Envoyé en préfecture le 12/09/2024
Reçu en préfecture le 12/09/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20240905-2024_DELIB_85-DE

**SDÉPARTEMENT DE LA SOMME**
**ARRONDISSEMENT D'AMIENS**
**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2024

**DATE DE CONVOCATION :**
30/08/2024

**DATE D'AFFICHAGE :**
06/09/2024

**NOMBRE DE MEMBRES :**

| | |
|---|---|
| - Inscrits | : 17 |
| - Présents | : 12 |
| - Absent(s) | : 5 |
| - Votants | : 12 |
| - Pour | : 12 |
| - Contre | : 0 |
| - Abstention | : 0 |

**OBJET :**

**Réalisation d'une étude de faisabilité de réseau de chaleur sur la commune d'ALBERT – Passation du marché**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 5 septembre 2024 à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 12 membres sur 17 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 5 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président présente le résultat de la consultation concernant l'étude de faisabilité du réseau de chaleur de la commune d'Albert. Parmi les 3 candidats ayant répondu à la consultation et après analyse des offres, le bureau d'études Ferest Energies a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Une option géothermie est proposée et pourra être retenue si cette ressource apparaît pertinente au cours de l'étude, en collaboration avec le bureau d'études Egee Développement. Il propose de confier la réalisation de cette mission à Ferest Energies.

Le montant de la prestation (option géothermie incluse) s'élève à 21 215 € HT.

Pour rappel, cette étude sera prise en charge à 80% par le CCRt80, un dossier a été déposé et sera présenté en comité d'attribution des aides le 13 septembre prochain.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Fédération :

- approuve la passation d'un marché avec Ferest Energies pour un montant de 21 215 € HT,
- autorise le Président à signer le devis du bureau d'études Ferest Energies, à solliciter la subvention du CCRt 80 et à signer tout document afférant à cette démarche.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Président,

Franck BEAUVARLET

Fédération Départementale d'Energie de la Somme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE